

Objektyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques**

Band (Jahr): **9 (1876)**

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

IV, 5.) Avait-il fait des recherches auprès des églises touchant Jean l'apôtre ? Nous l'ignorons, mais nous avons lieu d'en douter lorsqu'il ne sait nous raconter autre chose de Jean que l'anecdote qu'il fut jeté dans l'huile bouillante sans en éprouver aucun mal. Tertullien donne ce fait comme faisant partie de la tradition conservée par les églises apostoliques et y renvoie les hérétiques comme à la source de toute certitude. (*De præscr. hæret.* c. 36.)¹ — Enfin, quant à Clément d'Alexandrie, il suffira, pour fixer le degré de créance qu'il mérite dans la discussion qui nous occupe, de rappeler qu'il prend l'épître aux Hébreux pour une traduction grecque faite par Luc, sur un original hébreu dû à la plume de Paul. (*Hypot. apud Eus. H. E.* VI, 14, 2.)

Il est permis de conclure que vers la fin du II^e siècle l'origine apostolique du IV^e évangile était généralement acceptée, mais sans preuves historiques ; c'était un dogme. L'autorité ecclésiastique sanctionna la tradition au IV^e siècle par les conciles de Laodicée (364), d'Hippone (393) et de Carthage (397). Dès lors personne n'en douta. Ni le moyen âge, ni la réforme ne songèrent à soulever la question. L'examen sérieux ne date que du commencement et surtout du milieu de notre siècle.

La critique externe ne nous donnant pas de réponse satisfaisante à la question que nous nous sommes posée², nous allons interroger la critique interne, infiniment plus riche. Ici nous devons nous livrer à deux rapprochements essentiels :

- 1^o Le IV^e évangile et le Jean de l'histoire.
- 2^o Le IV^e évangile et le Jésus des synoptiques.

III

C'est ici que vient se placer naturellement une question préalable : si Jean l'apôtre est l'auteur du IV^e évangile, pourquoi ne se nomme-t-il pas ? qu'est-ce qui a pu l'engager à se

¹ C'est encore Tertullien qui prend le livre d'Hénoch, composé sous les Hasmonéens, pour un livre antédiluvien. (*De cultu feminarum*) I, 3.

² Reuss., *Einl.*, 5. Auflage, 1874., s. 232. « L'incroyable peine qu'on s'est donnée pour amasser des témoignages externes prouve seulement qu'on n'en possédait pas de satisfaisants. »

dérober sous cette qualification mystérieuse du disciple que Jésus aimait ? Est-ce par réserve, par pudeur, par modestie ? Mais est-il plus modeste de se donner mystérieusement une qualification aussi honorifique que de décliner tout simplement le nom qu'on porte ? — Ou bien, était-ce, comme d'autres l'ont prétendu, parce que cette désignation était familière aux premiers lecteurs ? Mais, pour ne pas dire que Papias, qui devait le savoir, n'en sait rien (*Eus. H. E.* III, 39, 4), n'y a-t-il pas chez l'évangéliste quelque prétention, quelque vanité à s'appliquer un nom que la vénération de l'église lui aurait conféré ? On se demande plutôt si un apôtre pourrait avoir écrit un ouvrage si différent de ceux de ses prédécesseurs, sans y mettre son nom comme garantie des événements merveilleux et des doctrines nouvelles que son livre contient ? S'il a eu la prétention de donner une vie de Jésus indépendante de celle qu'ont composée ses devanciers, il semble qu'il aurait dû justifier cette prétention par l'articulation non équivoque de son nom.

Mais nous nous hâtons de rapprocher le Jean de l'histoire et le IV^e évangile et de rechercher si l'un correspond à l'autre.

Selon le IV^e évangile, le fils de Zébédée était en Judée lorsque Jésus l'appela (I, 28) ; il était de plus disciple du Précurseur qui le renvoie à Jésus. (I, 35-41.) Selon Marc (I, 19, 20), il était au moment de sa vocation, en Galilée, pêcheur occupé à raccommoder ses filets. On a voulu accorder ces contradictions manifestes en supposant deux vocations, l'une provisoire en Judée et l'autre définitive en Galilée. Il faut convenir que les récits ne fournissent à ce sujet aucune espèce d'indication et que rien n'y fait soupçonner une pareille distinction. Il y a plus. Le IV^e évangile s'y oppose formellement en racontant qu'immédiatement après leur vocation en Judée, les disciples suivent Jésus et l'accompagnent à Cana. (II, 1, 2.) Ajoutons que s'il est vrai que le Précurseur renvoyait ses disciples à Jésus, comme le veut le IV^e évangile (I, 35-37), on ne conçoit pas comment il a pu continuer de réunir autour de lui une école qui se séparait des principes de Jésus, comme le veut Marc. (II, 18.)

Le *caractère* du fils de Zébédée nous fournira des contrastes bien plus tranchants. Rappelons-nous que Jésus donna à Jean, comme à son frère Jacques, le surnom de Boanergès ou fils du tonnerre, à cause de son tempérament fougueux et que tout conspire à justifier ce surnom. Jean ne veut-il pas empêcher un homme de travailler au nom de Jésus, à moins qu'il ne se joigne au cercle le plus étroit de ses disciples ? (Marc IX, 38.) Ne demande-t-il pas, même après avoir entendu Jésus retracer son caractère messianique, dépourvu de tout faste, de tout éclat (Marc VIII, 31-33), à être assis à la droite du Messie, c'est-à-dire à être son premier ministre ? (Marc X, 35-37.) Ne veut-il pas engager son maître à faire descendre le feu du ciel sur une bourgade inhospitalière de la Samarie ? (Luc IX, 51-55.) Peut-on trouver ici plus d'affinité entre Jésus et Jean d'une part, qu'entre Jésus et Pierre ou Jacques de l'autre ? Est-ce là un disciple qui a pénétré plus que tout autre dans l'esprit du Seigneur, *du vivant de son Maître*, ainsi que le IV^e évangile le représente ? Appellera-t-on cet esprit impétueux, exclusif, ambitieux, vindicatif, une nature qui vit plus au dedans qu'au dehors, une nature profonde et réceptive ? Enfin, qu'y a-t-il de commun entre le rôle accentué de l'un des Boanergès et le rôle effacé du « disciple que Jésus aimait ? » (Cp. I, 38 ; XIII, 25.)

N'oublions pas non plus les *destinées* de l'apôtre Jean, telles que nos documents divers les retracent. Constatons que le IV^e évangile ne mentionne aucun des incidents relatifs à cet apôtre et rapportés par les synoptiques : ni sa vocation sur les rives du lac de Galilée, ni son admission à l'apostolat, ni sa présence auprès du lit de la belle-mère de Pierre, ni la maison mortuaire de Jaïrus, ni la transfiguration, ni les derniers discours sur la montagne des Oliviers, ni la cène, ni l'agonie de Gethsémané, événements dont les synoptiques nous disent *expressément* que Jean en fut témoin et qui sans doute eussent été de nature à relever plus ou moins le « disciple que Jésus aimait. » On a dit : le IV^e évangéliste n'a songé qu'à combler les lacunes qui le frappent dans la tradition reçue ; mais alors, comment se fait-il qu'il ait raconté, et d'une manière circonstanciée, des incidents qui se retrouvent déjà dans les synoptiques, tels que

la purification du temple, la multiplication des pains (double chez Math. XIV, 15 ; XV, 32), l'entrée à Jérusalem, le reniement de Pierre, etc. ?

Si l'histoire synoptique ne nous a rien conservé relativement à la supériorité de l'apôtre Jean *avant* le départ de Jésus, nous n'en trouvons pas plus de traces *après* cet événement. A Jérusalem sur les marches du temple (Act. III, 1-7), devant le Conseil (Act. IV, 8 ; cp. à 13), en Samarie en présence de Simon le magicien (Act. VIII, 14-24), c'est toujours Pierre qui joue le rôle principal. Le nom de Jean ne figure pas dans les débats du concile de Jérusalem (Act. XV), tout fils du tonnerre qu'il était. Si, plus tard, Paul cite ceux qui sont regardés comme les colonnes de l'église, il commence par Jacques, le frère du Seigneur ; puis vient Céphas, et enfin Jean (Gal. II, 9) ; il le cite d'ailleurs comme apôtre de la circoncision ¹, tandis que le IV^e évangile représente l'universalisme antijudaïque.

¹ Jean était donc judéo-chrétien et les traits que l'histoire va nous fournir de son attitude en Asie Mineure le confirmeront. Paul le place d'ailleurs sur la même ligne que Jacques et Pierre. Or quant à Jacques, nous savons par Gal. II, 12 combien peu il partageait les idées de Paul au sujet de la loi (comp. Act. XXI, 17 et suivants.) Quant à Pierre, qui avait son parti opposé à Paul (1 Cor. I, 12), la faiblesse qui le rendit infidèle à son amour pour Jésus dans la cour de Caïphe, le porta à renier sa conviction dogmatique à l'égard des observances légales, dans le milieu ethnico-chrétien d'Antioche. (Gal. II, 12.) Si les trois colonnes n'usaient pas de la violence des faux frères, des zélateurs aveugles (Gal. II, 4), c'est l'effet de la différence qui existe entre la théorie et la pratique. Voici ce qui achève, au reste, de démontrer qu'il n'existait pas d'entente foncière de principes entre Paul d'une part et les colonnes de l'autre : 1^o La manière dont Paul parle, non sans ironie, de ces colonnes : *οἱ δοκοῦντές τί εἶναι, ὅποιοι ποτε ἦσαν, οὐδέν μοι διαφέρει*, Gal. II, 6, *οἱ δοκοῦντες σπῆλοι εἶναι* (vers. 9), qualifications impossibles si Paul et les colonnes étaient au fond d'accord et sympathisaient ensemble. 2^o Le motif de la main d'association, c'est-à-dire le succès visible de Paul, considéré de part et d'autre comme un jugement de Dieu. (Gal. II, 7, 8.) Il n'est pas question d'accord de principes. 3^o Le résultat final qui consistait dans l'union de l'amour, à défaut d'unité dans la foi : le secours à apporter aux chrétiens indigents de la Judée. (Gal. II, 10.) Ajoutons que les débats du siècle apostolique sur la valeur permanente de la loi s'expliquent par la manière dont Jésus s'était exprimé à cet égard. Il avait

On a dit : transporté plus tard en Asie Mineure, il a subi une complète transformation. C'est possible. On demande cependant si elle est vraisemblable. Peut-on se figurer que Jean transformé se soit dépeint comme le disciple par excellence *du vivant de son maître*, tandis qu'il devait entre autres se rappeler cette sévère parole que le Seigneur lui avait adressée, à lui et à son frère : « Vous ne savez de quel esprit vous êtes animés » ? (Luc IX, 55.) Cette transformation d'ailleurs est peu visible, s'il faut admettre le récit d'Irénée, reposant sur le témoignage de Polycarpe, touchant l'entrevue de Jean et de Cérinthe dans la maison des bains à Ephèse. (Irénée, *Adv. hæc.* III, 3 et 4.) Trouverait-on aujourd'hui un spiritualisme bien élevé au chrétien qui refuserait de saluer un autre chrétien, uniquement parce qu'il diffère de lui sous le rapport de quelques vues dogmatiques ? — N'oublions pas l'affirmation, assez ambiguë, j'en conviens, de Polycrate, évêque d'Ephèse, que Jean y portait τὸ πέταλον¹ en qualité de ἱερεὺς. (*Eus. H. E.* III, 31, 3. V, 24. 3.) — Rappelons enfin le jour dans lequel la controverse de la Pâque place l'apôtre vers la fin de sa vie où il est censé avoir écrit le IV^e évangile. Il suffira de tracer rapidement quelques faits.

Selon le IV^e évangile, Jésus ne célébra pas la Pâque vers la fin de sa vie, mais arrêté le 13 Nisan, il fut mis à mort le

insisté sur la religion *intérieure* et avait traité les formes d'indifférentes tant qu'elles ne gênaient pas la vraie piété. Il n'en a ni prononcé ni exigé l'abolition. Il n'interdit ni le sacrifice, ni le jeûne, ni le sabbat, mais il déclare que l'autel est sans valeur si on ne se réconcilie pas avec son frère, que le jeûne doit être exempt de toute ostentation et que le sabbat ne doit pas empêcher de faire du bien. Du reste il célèbre lui-même la Pâque, en vrai Israélite, avec ses disciples. C'est Paul qui le premier a saisi et propagé la pensée du Maître dont nous ne saurions encore ici assez admirer la sagesse. (Voy. Hase, *Gesch. Jesu*, § 57, 1876.) L'incident si grave, rapporté Gal. II, a été exposé avec beaucoup de pénétration par O. Pfeiderer, *Paulinismus*, pag. 278-299, et Hilgenfeld, *Einleitung*, pag. 227-231.

¹ C'est la plaque ou lame d'or pur fixée sur la tiare du grand prêtre et pourvue de l'inscription : Consécration à l'Éternel. Cette plaque appelée *tzitz* en hébreu (Ex. XXVIII, 36) a été rendue par les LXX par πέταλον, Ex. XXVIII, 32.

14, c'est-à-dire le jour où l'agneau pascal fut immolé. Les synoptiques, au contraire, nous disent que Jésus mangea la Pâque en même temps que les Juifs, le 14 Nisan, et qu'il fut crucifié le 15. Cette différence de date enfanta deux partis, dont les débats éclatèrent en Asie Mineure vers l'an 170. Quel est le vrai jour de la célébration de la Pâque du Seigneur? telle fut la question. L'église de l'Asie Mineure disait : c'est le 14 Nisan, jour où, selon les synoptiques, Jésus célébra lui-même la Pâque et institua la fête chrétienne. Non, disaient l'église de Rome et la plupart des autres chrétiens, conformément au IV^e évangile, nous ne nous soucions pas de la Pâque juive et nous célébrons la fête chrétienne le dimanche de Pâques, jour de la résurrection du Seigneur.

Polycarpe, évêque de Smyrne et représentant des églises de l'Asie Mineure, se rendit, en 164, à Rome pour discuter la question. Mais Anicet, évêque de cette ville, ne put réussir à le convaincre de la convenance d'embrasser l'idée de Rome, car — et c'est ce qui mérite toute notre attention — j'ai toujours observé, disait Polycarpe, le 14 Nisan *avec Jean le disciple de notre Seigneur* et les autres apôtres avec lesquels il conversa. (*Eus. H. E. V, 24, 16¹.*) Vers la fin du même siècle (190), Polycrate, évêque d'Ephèse, en appelle également dans une lettre à Victor, évêque de Rome, à la pratique de *Jean, qui reposait sur le sein du Seigneur*, à celle de l'apôtre Philippe et de ses filles, à celle de Polycarpe et d'autres; tous ceux-ci, dit-il, observaient le quatorzième jour de Pâque, conformément à l'évangile, ne s'en départant en rien, mais suivant la règle de la foi. (*Eus. H. E. V, 24, 3 et 6².*) Il résulte de ces données que l'apôtre Jean a confirmé par sa pratique le récit des synoptiques et a contredit les dates du IV^e évangile; et supposé qu'il vécut longtemps en Asie Mineure, il est pro-

¹ Οὔτε γὰρ ὁ Ἀνίκητος τὸν Πολύκαρπον πείσαι ἐδύνατο μὴ τηρεῖν, ἅτε μετὰ Ἰωάννου τοῦ μαθητοῦ τοῦ κυρίου ἡμῶν καὶ τῶν λοιπῶν ἀποστόλων οἷς συνδιέτριψεν, αἰεὶ τετηρηκότα.

² Ἔτι δὲ καὶ Ἰωάννης ὁ ἐπὶ τὸ στῆθος τοῦ κυρίου ἀναπεσῶν... οὔτοι πάντες ἐτήρησαν τὴν ἡμέραν τῆς τεσσαρεσκαίδεκάτης τοῦ πάσχα κατὰ τὸ εὐαγγέλιον μηδὲν παρεκβαίνοντες, ἀλλὰ κατὰ τὸν κανόνα τῆς πίστεως ἀκολουθοῦντες.

bable que son autorité contribua puissamment à y établir l'observation du 14 Nisan. En conséquence, de deux choses l'une, ou l'apôtre Jean a renversé de fait la thèse de son propre évangile, ou bien, il n'en est pas l'auteur. La dernière conclusion est sans doute la plus naturelle.

Rapprochons maintenant le Jean de l'histoire, le judaïsant, de l'esprit qui anime l'auteur du IV^e évangile. Cet auteur considère sans doute Israël comme la préparation de la manifestation du Logos. (I, 11 ; IV, 22.) Il apprécie un Abraham (VIII, 56), un Moïse. (V, 46, 47.) L'Ancien Testament est, à ses yeux, l'Écriture infallible et divine. (X, 34, 35.) Il aime à renvoyer aux prophéties et aux types que cette écriture contient (échelle de Jacob, serpent d'airain, manne, agneau pascal). Mais si elle a une grande valeur comme type et prophétie, elle est tombée comme loi. (I, 17.) Si l'Israélite est honorable (I, 48), le juif, c'est-à-dire l'esclave de la loi, avec tous les préjugés et toutes les haines qui sont inséparables de ce nom, lui est tout à fait antipathique. Il parle de *leur* loi (XV, 25) ou de *votre* loi. (X, 34.) S'il qualifie le peuple de Dieu, il préfère au terme consacré de *λαός*, celui de *ἔθνος* (XI, 48, 51, 52 ; XVIII, 35) par lequel les autres écrivains du Nouveau Testament, comme les Juifs, désignent ordinairement les goïm ou les païens. S'il parle des fêtes, de celle de la Pâque, de celle des Tabernacles, il ajoute constamment les mots *des Juifs*. (II, 13 ; V, 1 ; VI, 4 ; VII, 2 ; II, 6 ; XI, 55 ; XIX, 21, 40, 42.) Ne le savait-on pas en Asie Mineure ? — Il y a plus. C'est à tort que les juifs disent que Dieu est leur Dieu. (VIII, 54.) Il n'est pas leur père. (VIII, 42.) Jamais ils n'ouïrent sa voix, ni ne virent sa ressemblance. (V, 37.) Ils ne le connaissent pas (VII, 28 ; VIII, 19, 55 ; XVI, 13), ils le haïssent. (XV, 24.) Ils sont enfants du diable (VIII, 44), menteurs (VIII, 55), mercenaires (X, 12, 13), larrons et voleurs (8), ne cherchant que leur propre gloire (V, 44) et la mort de Jésus dès le commencement. (V, 18.) Aussi mourront-ils dans leur péché (VIII, 21), sans pouvoir venir là où va Jésus.

Qu'on se rappelle, après cela, combien Paul, malgré son opposition à la tendance légale conservait de sympathie pour son peuple (Rom. IX, 3), lui réservait un avenir national (XI,

26), jugeait charitablement les auteurs de la mort de Jésus (1 Cor. II, 8) et considérait le nom de Ἰουδαῖος comme un titre honorable, même pour des chrétiens (Rom. II, 29), et je laisse à penser si le Jean de l'histoire a pu s'exprimer sur le judaïsme comme le IV^e évangile le fait. Le Jean de l'histoire est un sévère judaïsant, tandis que le IV^e évangile est essentiellement anti judaïque. Peut-on donc admettre que l'un soit l'auteur de l'autre ¹ ?

IV

Nous n'avons pas fini avec le Jean de l'histoire. *Auteur de l'Apocalypse*, il offre un nouvel argument contre l'authenticité du IV^e évangile.

Sans nier la valeur des objections que Lücke, Volkmar et d'autres ont alléguées contre l'origine johannique de l'Apocalypse, je tiens à constater les deux grands arguments qui militent en sa faveur, l'un externe et l'autre interne ².

L'argument externe, c'est le témoignage exprès de Justin, unanimement répété après lui jusqu'à Denys d'Alexandrie. Justin, qui n'allègue nominativement aucun autre auteur du Nouveau Testament, donne expressément pour auteur à l'Apocalypse ἀνὴρ τις, ᾧ ὄνομα Ἰωάννης, εἷς τῶν ἀποστόλων τοῦ χριστοῦ. (*Dial. c. Tryph. c. 81* ; coll. Eus. *H. E. IV, 18.*) Il n'existe pas chez lui de témoignage comparable en faveur du IV^e évangile. En

¹ Bleek (*Einl. i. d. N. T.* pag. 187-193) prétend que les τηροῦντες, Polycarpe et ses amis, ne se souciaient pas précisément de célébrer la cène le même jour que Jésus, mais célébraient toujours encore, quoique chrétiens, la Pâque juive. Trouvant cet état de choses en Asie Mineure, Jean ne pouvait pas avoir de raison de le modifier ou de se refuser à sa participation comme il ne s'y était pas refusé pendant son séjour à Jérusalem. Je demande si on ne donne pas au texte un sens forcé et si le passage de Jérusalem à Ephèse n'a pas dû exercer une grande influence sur Jean. (Voy. Bleek lui-même, pag. 210.) Je demande surtout comment celui qui a qualifié les Juifs comme il l'a fait dans le quatrième évangile, a pu célébrer la Pâque juive à la manière des Juifs, manger la Pâque à la manière des *enfants du diable* et en même temps qu'eux !

² Hilgenfeld. *Einleitung*, admet aussi l'apôtre Jean comme auteur de l'Apocalypse, pag. 447-452.